



## CERTIFICAT DE GARANTIE LIMITÉE

### Réservoir hors sol en acier fabriqués en usine pour liquide combustible et inflammable de la série TKB et REC

**Imprimer, remplir et conserver ce certificat :** Vous devez remplir les informations quant au modèle, au numéro de série et à la date d'installation et conserver ce certificat dans vos papiers personnels. La garantie débute à la date d'installation avec facture à l'appuie, en autant que le réservoir soit maintenu dans de bonne conditions ou dans l'absence de facture 30 jours après la date d'achat.

Modèle : \_\_\_\_\_

Numéro de série : \_\_\_\_\_

Date d'installation : \_\_\_\_\_

#### Garanties générales :

Biexo Inc. Garanties ses Réservoir hors sol en acier fabriqués en usine pour liquide combustible et inflammable de la série TKB et REC, (certifié par Uderwriter's Laboratories Inc., ULC S601, UL-142), si utilisé exclusivement pour l'entreposage de liquides non-corrosif, inflammable stable et combustible dont la gravité spécifique n'excède pas 1.0 lors d'une application hors sol et installé conformément à l'une des normes suivantes : guide d'installation NFPA30, National Fire Code of Canada(part 4), CSA B139(installation Code for Oil Burning Equipment), CCME Environmental Code of Practice for Aboveground and Underground Storage Tank Systems Containing Petroleum and Allied Petroleum Products, ou la réglementation demandée par l'autorité appropriée ayant juridiction.

**Garantie de 5 ans**, contre les fuites causées par la corrosion interne, les fuites causées par des défauts de fabrications et/ou de matériaux (excluant la peinture), en autant que le réservoir eu été maintenu en bonne condition;

- L'installation du réservoir doit être faite hors sol et à l'intérieur d'un bâtiment;
- La garantie ne couvre pas l'installation de réservoir dans un emplacement mobile tel qu'un véhicule;
- Le réservoir ne doit pas avoir subi de modification sans l'accord écrit de Biexo Inc.

**Biexo Inc. s'engage à respecter la garantie à sa seule discrétion selon une des façons suivantes :**

- (1) Réparer le réservoir, ou;
- (2) Remplacer le réservoir, au même endroit où le réservoir fautif eu été livré, ou;
- (3) Rembourser le montant d'achat original, sans aucune autre responsabilité pour les frais de main d'œuvre, de manutention ou tout autre frais d'installation directs, dommages conséquents ou autre dommages reliés au réservoir fautif.

**\*\*\*Toute réclamation en lien avec la peinture ou l'apparence externe du réservoir doit être faite dans les (15) jours suivant la réception.**

#### Cette garantie limitée exclut expressément :

(a) Des dommages causés par accident, abus, négligence, utilisation inadéquate, par tout acte de Dieu, émeute, inondation ou feu; (b) Des dommages causés par un réservoir qui a subi des modifications non-autorisées ou des réparations qui ont eue un impact sur sa stabilité ou sa performance; (c) Des dommages causés par une utilisation inadéquate ou une mauvaise combinaison du réservoir et de ses accessoires; (d) Des dommages causés par un entretien déficient; (e) De toutes dépenses reliées à l'installation, la déconnection ou le démantèlement du réservoir; (f) Des dommages, réparations, non fonctionnement ou problèmes reliés et causés au réservoir suite à une mauvaise installation et/ou utilisation.

**Ce certificat de garantie vous sera remit lors de votre premier achat, par la suite, il sera disponible sur demande. Vous pourrez également l'imprimer à partir de notre site internet : [www.biexo.com](http://www.biexo.com)**